Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 26 (1890)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS
XXVIe Année

1er Mars 1890
No 5

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : **Partie générale : Avis aux lecteurs. De l'enseignement de la grammaire à l'école primaire. Association française pour la réforme de l'enseignement secondaire. Compte rendu du congrès de Lausanne. — Chronique scolaire : Genève. Fribourg. Neuchâtel. Zurich. — Bibliographie. — Exercices scolaires : Langue française. Composition. Histoire. Problèmes pour les sociétaires.**

PARTIE GÉNÉRALE

AVIS AUX LECTEURS

Comme nous avons plusieurs lettres et articles anonymes ou signés d'un pseudonyme, nous prévenons nos lecteurs que nous ne pouvons insérer que des communications dont les auteurs nous sont connus.

E. C.

De l'enseignement de la grammaire à l'école primaire

Cet enseignement s'est bien modifié depuis une vingtaine d'années ; on peut même dire qu'il est, dans un grand nombre d'écoles, les meilleures il est vrai, complètement transformé.

Cette transformation ne s'est pas produite brusquement ; il a fallu bien des années pour permettre de constater que l'enseignement grammatical ne produisait que de très médiocres résultats et que la grande majorité des élèves sortaient de l'école, sachant à peine quelques règles d'orthographe et à peu près aucune règle de style ou de rédaction. Alors on s'est mis à réfléchir et on comprit enfin qu'une réforme devenait urgente et nécessaire.

En 1857 déjà, un ministre français écrivait les lignes suivantes :

« Assurément l'étude de la langue maternelle est indispensable et peut être féconde ; car si la langue n'est autre chose que l'expression de la pensée, la culture n'en peut être sans influence directe sur l'intelligence.

« Mais qu'on se garde d'accabler l'esprit des enfants de ces définitions métaphysiques, de ces règles abstraites, de ces analyses prétendues grammaticales, qui sont pour eux des hiéroglyphes indéchiffrables ou de rebutants exercices.

« Tout enfant qui vient s'asseoir sur les bancs de l'école apporte avec lui, sans en avoir conscience, l'usage des genres, des nombres, des conjugaisons.

« Qu'y a-t-il à faire ? — Tout simplement l'amener à se rendre un compte rationnel de ce qu'il sait par routine et répète de lui-même machinalement.

« Donc point de ces longs devoirs écrits, ambitieusement décorés du nom d'analyses grammaticales ou logiques et bons seulement à faire prendre en dégoût tout ce qui tient à l'enseignement de la langue...

« Faire apprendre par cœur des formules abstraites à des enfants qui sortiront de l'école pour manier la bêche ou le rabot, c'est à plaisir et sans résultat, heurter les instincts des familles.

« Qu'on voie s'entrechoquer dans un pêle-mêle de notions confuses ces mots techniques dont une intelligence peu exercée ne parvient jamais à se rendre maîtresse, il n'y a là, avec une perte de temps certaine, que des avantages bien douteux. »

Ces lignes, si judicieusement pensées, peuvent certainement être méditées encore aujourd'hui avec fruit.

Si nous avons fait des progrès, il en reste à réaliser et beaucoup même, pour maintenir à nos écoles leur bon renom.

C'est un principe encore trop généralement admis dans nos écoles, que la grammaire doit s'enseigner au moyen d'un manuel.

Je crois qu'un bon manuel peut rendre des services ; mais à la condition d'être commenté, expliqué, en un mot, d'être mis à la portée de l'intelligence de l'enfant.

Il faut avoir assisté à ces répétitions interminables et machinales de leçons, pour se convaincre de l'inutilité du livre et des formules vides de sens que l'enfant cherche à fixer dans sa mémoire.

Que peuvent bien signifier pour un enfant de neuf à dix ans, ces expressions abstraites de verbes transitifs, intransitifs, prédicat, modes, propositions substantives, adjectives, subordonnées, etc. La mémoire peut emmagasiner, à force d'efforts, tout ce bagage technique, mais sans profit pour l'intelligence.

Mettez votre élève aux prises avec les difficultés les plus simples et voyez à quoi lui servent ces formules incompréhensibles.

Cet enseignement qui ne dit rien à l'esprit de nos élèves, doit être remplacé par des leçons vivantes, intéressantes. Lors même que la définition de l'adjectif, par exemple, n'est pas conforme à celle que donne le manuel, qu'importe, si elle est le résultat de la réflexion et du bons sens. La grammaire, à l'école primaire, doit être réduite à quelques définitions simples et courtes, à quelques

règles fondamentales qu'on éclaircit par des exemples toujours écrits au tableau noir.

Qu'on mette en pratique cette méthode si simple, si rationnelle, laissant de côté toute cette philosophie et ces détails philologiques amoncelés par les grammairiens dans leurs ouvrages, et l'on ne tardera pas à constater des résultats réels et positifs.

Qu'on établisse ensuite, pour la grammaire comme pour toutes les matières de l'enseignement, des programmes concentriques, conformes aux théories nouvelles. Tout ce qui se rapporte à l'école primaire doit être étudié dans les trois degrés ; on enseignera dans le degré inférieur ce qui doit être enseigné dans les degrés moyen et supérieur, mais on l'enseignera autrement.

Je ne puis mieux faire comprendre ce qui précède qu'en transcrivant ici l'opinion d'un maître, celle de M. I. Carré, inspecteur général de l'enseignement primaire :

« Du premier coup, on embrasse tout l'objet de l'enseignement, mais d'une manière générale ; on approfondit ensuite. On creuse le champ, on le fouille, on le remue ; mais on n'en étend pas les limites. De là la répartition des élèves en trois degrés (élémentaire, moyen et supérieur), avec des programmes concentriques, ce qui leur permet d'emporter à leur sortie de l'école, à quelque moment qu'ils la quittent, un ensemble de connaissances se suffisant à lui-même, et non plus le commencement d'une chose dont souvent ils ne devaient jamais voir la fin.

« On s'est jusqu'ici placé à un tout autre point de vue ; quand on entamait une question, on l'épuisait tout d'abord avant de passer à une autre.

« S'agissait-il de la formation du pluriel dans les substantifs ? Après avoir formulé la règle générale, à savoir que le pluriel se forme par l'addition d'un *s*, on donnait l'exception qui veut que les substantifs en *al* font *aux* au pluriel.

« Mais à cette exception il y a aussi des exceptions, et avant que l'enfant sût ce que c'était qu'un verbe, ce que c'était qu'une proposition, il lui fallait apprendre que *bal, cal, pal, nopal, chacal* et *serval,* tous mots qu'il n'aura jamais à écrire, parce qu'il ignore et ignorera probablement toujours l'objet auquel ils correspondent, font au pluriel *bals, cals, pals, nopals,* etc. Qu'il sût que *ciel* fait *cieux,* c'était bien, parce que le mot est usuel, mais où était la nécessité de lui apprendre qu'il faut dire des *ciels de tableaux*, des *ciels de carrière,* choses dont il n'a aucune idée, et même des *ciels de lit,* objet qu'il peut connaître, mais qu'il n'aura sans doute pas, une fois dans sa vie, l'occasion d'écrire au pluriel ?

« Il résultait de cet enseignement que les enfants avaient de la peine à parcourir le champ en entier, que, par suite ils quittaient l'école, sachant une foule de choses qui ne leur serviraient jamais et ignorant des choses qu'il eût été essentiel pour eux de savoir.»

Aujourd'hui, on revient, et c'est bien heureux, d'une pareille manière de procéder. Le maître, comprenant mieux sa tâche, s'adresse à l'intelligence de l'enfant, lui fait comprendre l'utilité pratique de la règle enseignée et s'applique à lui donner des connaissances solides, qui lui seront nécessaires dans tout le cours de la vie.

Les améliorations, je l'ai déjà dit plus haut, sont considérables et réjouissantes ; c'est une raison, pour nous, de travailler avec ardeur à en procurer de nouvelles.

Dans un prochain article, nous examinerons celles que nous désirerions voir apporter dans les exercices de grammaire, les conjugaisons, les dictées et l'analyse.

LÉON LATOUR, *Inspecteur des écoles.*

Association nationale pour la réforme de l'enseignement secondaire

Sous ce titre, il vient de se constituer en France une puissante société, destinée, sans nul doute, à recueillir de nombreuses adhésions, vu le nombre considérable et toujours croissant des personnes mécontentes de l'organisation actuelle de l'enseignement secondaire, lasses des insignifiantes modifications de programmes et d'horaires qu'on fait passer pour de vraies réformes, et désireuses d'arriver enfin à une réforme sérieuse qui mette l'enseignement secondaire en harmonie avec les besoins sociaux et intellectuels du présent.

Dans la première liste des membres du Comité de patronage, nous trouvons les noms de MM. *Goblet* et *Lockroy,* anciens ministres de l'Instruction publique, *Flourens,* ancien ministre des affaires étrangères, *Sarrien,* ancien ministre de l'Intérieur, *Frary,* auteur du livre bien connu sur la « Question du latin », *Maneuvrier*, auteur de l'ouvrage sur l'« Education de la Bourgeoisie dans la République », *Samazeuilh,* (Th. Ferneuil), auteur de l'ouvrage sur la « Réforme de l'Enseignement public » (1), etc., etc.

Le Comité provisoire d'organisation est présidé par M. *Berger,* député, commissaire général de l'Exposition ; parmi les vice-présidents se trouvent M. *Foncin*, inspecteur général de l'Instruction publique, M. *Passy,* membre de l'Institut et d'autres notabilités.

Les conditions de l'enseignement secondaire étant les mêmes dans notre pays qu'en France, il est d'un intérêt direct pour nous de suivre le mouvement qui s'accentue chaque jour de l'autre côté du Jura en faveur d'une réforme radicale toujours plus urgente.

Voici le programme de l'Association française qui se compose de membres sociétaires payant une cotisation annuelle de cinq

(1) Voir l'*Educateur* du 1er juillet 1889, article « Enseignement primaire et secondaire. »

francs, et de membres donateurs payant la somme de cent francs au minimum :

L'enseignement secondaire, tel qu'il est donné aux jeunes Français dans les lycées et les collèges, ne répond plus aux exigences de notre temps. Des tentatives de réformes, sans cesse reprises et amendées, n'ont abouti qu'à une longue crise dont l'issue demeure incertaine et inquiétante.

Certes, ni les lumières, ni le zèle n'ont manqué à l'Administration, mais les corps les plus éclairés — l'histoire en témoigne — ne se plient guère de leur propre mouvement aux nécessités nouvelles, et il est à craindre que l'Université, abandonnée à elle-même, ne soit impuissante à se réformer.

Nous venons adresser un appel énergique à l'opinion, à l'initiative privée, aux municipalités, aux Chambres, et susciter un *mouvement national* assez fort pour aplanir tous les obstacles et triompher de la routine.

L'Enseignement secondaire classique, fondé sur l'étude de l'antiquité grecque et latine, est un legs d'une société qui n'existe plus. On a vainement essayé de l'adapter à la nôtre, en entassant, dans un même programme, toute une encyclopédie : latin, grec, français, langues étrangères, histoire, géographie, sciences mathématiques, physiques, naturelles, philosophie, etc.

Depuis que les idiomes modernes ont achevé de se constituer, pourquoi ne remplaceraient-ils pas les langues mortes ? Dans les chefs-d'œuvre qu'ils ont produits, ne retrouve-t-on pas toute la substance des Anciens sous une forme aussi parfaite, avec une inspiration morale plus délicate et plus pure ?

Imposer *à tous* les études qui ne sont nécessaires qu'*au petit nombre,* c'est gaspiller la fortune intellectuelle du pays, c'est *détourner les jeunes Français des professions agricoles, industrielles et commerciales,* qui font la prospérité matérielle d'une nation ; c'est les attirer en proportion trop forte vers les fonctions publiques ou dans quelques carrières toujours encombrées ; c'est augmenter le nombre des solliciteurs, des mécontents, des *déclassés.*

L'Enseignement secondaire spécial a été créé en dehors du système traditionnel, pour donner une culture plus moderne. Malheureusement, son nom est un contre-sens. et on l'a laissé, pendant une vingtaine d'années, végéter dans un discrédit dont il porte encore la peine.

On conçoit d'ailleurs l'embarras des familles forcées d'opter, pour des enfants à peine âgés de 11 ans, entre ces deux enseignements secondaires qui se nuisent réciproquement, et dont le vice capital est de rompre l'unité que doit présenter un système d'éducation publique « ouvert à tous, comme on l'a dit, dans un pays où les citoyens ont le droit de prétendre à tout. »

Ce *dualisme* ne paraît donc pas conduire à la solution cherchée. Sans vouloir décourager aucun effort, ni préjuger les résultats des essais que l'on se dispose encore à tenter, après tous ceux du même genre qui n'ont pas réussi, nous demandons qu'on applique en première ligne une **organisation toute nouvelle,** qui aura pour but d'opérer une sélection intelligente des aptitudes.

La sélection ne peut se faire de prime-abord. Il est donc nécessaire de donner à tous indistinctement, pendant plusieurs années, à l'aide du français et d'une ou de deux langues vivantes, une même *culture générale,* destinée tout ensemble à développer les facultés, à en assurer l'équilibre, et à jeter les bases du savoir qui convient au *citoyen moderne :* instruction morale et civique, histoire, géographie, premiers éléments des sciences.

A cette culture générale viendront se superposer des *enseignements spéciaux* (cette qualification sera alors exacte) qui donneront lieu, non plus à des *classes,* mais à des *cours* littéraires et scientifiques, distribués par groupes entre lesquels les élèves seront répartis en raison de leurs visées et de leurs aptitudes précédemment reconnues. C'est là que les langues anciennes trouveront naturellement place, et qu'elles auront chance, cette fois, d'être véritablement apprises.

Autre chose est, en effet, d'adopter les langues mortes comme instrument de culture intellectuelle pendant toute la durée des études, sans trop se soucier que la plupart des élèves soient un jour en état de lire les auteurs

anciens, autre chose d'enseigner ces langues à ceux-là seulement qui ont besoin de les savoir et qui en tireront un profit sérieux. Il y aura tout avantage pour ces derniers à les aborder plus tard qu'il ne l'ont fait jusqu'à présent, et à les apprendre par une méthode appropriée à un âge plus avancé.

On constituerait ainsi un **enseignement secondaire à deux degrés :** *l'enseignemeut secondaire* proprement dit, qui serait uniforme pour tous et *l'enseignement secondaire supérieur*, diversifié selon les besoins.

Dans le système proposé, les études ne dureront pas plus longtemps qu'aujourd'hui, mais elles seront mieux réparties, et les procédés d'enseignement pourront être plus *rationnels* et plus *expéditifs*.

A l'issue de l'enseignement secondaire du premier degré, les élèves subiront un examen à l'effet d'obtenir un certificat d'études qui leur permettra de passer dans l'enseignement secondaire supérieur. Cette seconde série d'études aura pour sanctions les trois baccalauréats existants, en attendant qu'on les supprime ou qu'on les transforme comme tout le monde en reconnaît la nécessité.

Rien n'empêche donc que la réforme soit appliquée dès à présent.

On s'étonne qu'une conception aussi simple, aussi logique, et qui, déjà, s'est produite à mainte reprise, en France et à l'étranger, ne se soit pas imposée tout d'abord : c'est sans doute qu'au lieu de regarder l'avenir, on ne songeait guère qu'à justifier le passé et à sauver la tradition.

Il est aisé de voir quels seraient les avantages d'un pareil enseignement secondaire à deux degrés.

1° Il permettrait de prendre des mesures efficaces pour répandre chez nous la connaissance des principales *langues étrangères ;*

2° En cessant d'attirer tant de jeunes gens dans une voie qui ne leur convient pas, on favoriserait le recrutement de notre *enseignement technique*, car il est urgent qu'à cet égard la France se mette au niveau des nations qui sont en concurrence avec elle ;

3° Par sa souplesse, cette organisation se prêterait à des combinaisons multiples : dans beaucoup d'établissements, on se contenterait de l'instruction générale du premier degré ; dans les lycées et collèges de plein exercice, l'enseignement secondaire supérieur se ramifierait, selon les besoins et les ressources, en plusieurs branches d'études préparatoires aux Facultés, aux grandes Ecoles littéraires ou scientifiques, aux Ecoles supérieures de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie ;

4° Enfin — ce qui est essentiel — tout en répondant à la variété des aptitudes, à la diversité des travaux et des professions, on sauvegarderait, par la communauté de l'éducation, l'*unité* de la société française.

(Communiqué par A. Herzen.*)*

Compte rendu du congrès de Lausanne

M. A. Herzen nous adresse une lettre par laquelle il reconnaît que le Comité directeur avait le droit de maintenir la 7me conclusion du rapport, sans en avoir l'obligation. La prétendue impossibilité de faire les études classiques en un temps plus court que celui qu'on y met actuellement à Lausanne, l'affirmation que si on commence un an plus tard, on devra se résigner à finir un an plus tard, et la conséquence que les études classiques doivent commencer plus tôt que les autres études secondaires, M. Herzen les a combattues, et l'assemblée s'est prononcée dans son sens.

Il trouve donc une contradiction entre la 3me conclusion (Herzen-Trolliet) et la 6me (la 7me du rapport), « voire une presque suppression de celle-là par celle-ci », et dit que la coordination de ces conclusions est défectueuse et ne répond qu'imparfaitement au vœu de l'Assemblée.

« Encore un mot, dit-il en terminant, pour acquit de conscience : je reconnais volontiers que le ton de ma rectification se ressent de mon irritation,

et je comprends qu'il ait paru offensant; je le regrette, car telle n'était pas mon intention. En tous cas, je n'ai jamais pensé que le Comité directeur ait agi avec des intentions déloyales. » E. C.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE

Bernard Dussaud.

Bernard Dussaud naquit à Genève en 1832. Orphelin très jeune, il dut arrêter ses études en 6me au collège et songer à gagner sa vie. Il fut pendant quelque temps employé dans un magasin de notre ville en qualité de commis; mais ses goûts étaient ailleurs : profitant de toutes les occasions pour s'instruire, il consacrait à l'étude même ses plus courts instants de liberté. A 18 ans, il chercha à entrer dans l'enseignement à Genève, mais prévoyant que ses opinions avancées, qu'il professait ouvertement, déplairaient, il accepta une place d'instituteur à Echichens. Il enseigna ensuite à l'Institution agricole de Bois-Bougy, puis se rendit en Allemagne où il resta quatre ans comme maître dans un pensionnat.

Travailleur infatigable, il utilisa son séjour dans ce pays pour s'initier à la langue et à la pédagogie allemandes qu'il étudia à fond; il quitta ensuite l'Allemagne pour occuper pendant deux ans la place de professeur de langue française dans l'institution Ryffel à Stäfa (Zurich). Un livre de lecture ayant été mis au concours par les départements de l'instruction publique des cantons romands, il compose en collaboration avec M. Gavard le beau volume actuellement en usage dans presque toutes les écoles primaires et secondaires de la Suisse française.

C'est à cette époque que s'affirme particulièrement la prodigieuse activité de B. Dussaud. Poussé par sa famille d'une part, sollicité par le gouvernement genevois d'autre part, il quitte Zurich non sans regrets et, après une longue absence, revoit enfin sa ville natale où il accepte la direction de la 6me classe du collège qu'il avait quittée élève, tout jeune orphelin. Il donne alors la mesure de son savoir pédagogique et ne tarde pas à être nommé inspecteur des écoles primaires. Cet esprit avancé, chercheur, avide de nouveau, fait bientôt sentir sa présence par l'impulsion qu'il parvient à imprimer à la direction de l'instruction publique. Frappé de l'absence de connaissances pédagogiques, chez la plupart des jeunes fonctionnaires il avait demandé, depuis Zurich, la jouissance d'une salle, afin d'y donner à ses risques et périls, et sans rétribution, un cours de pédagogie. Sa demande ne fut pas accueillie favorablement. Plus tard cependant, on en revint à la proposition de B. Dussaud qui fut nommé professeur de pédagogie. Mais ses efforts devaient se porter principalement dans le sens d'une amélioration de l'organisation scolaire d'alors. Dans ce but, il luttait au sein de la société pour le progrès des études et donna même avec le concours de M. le professeur Ch. Vogt des conférences publiques et contradictoires.

Si B. Dussaud n'eut pas, à cette époque, la satisfaction de voir adopter ses théories, il n'en prépara pas moins de la sorte le mouvement qui aboutit à la loi de 1872. Cependant, il n'abandonna pas son point de vue; rapporteur de la 3me question (1) au Congrès scolaire de Genève en 1872, il demande « l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, mais appliquée de fa- » çon que, loin de gêner l'apprentissage, elle lui vienne en aide et contribue » à former des citoyens instruits et des ouvriers habiles ». C'est dans cette

(1) Que doivent être les écoles complémentaires et professionnelles dans l'état actuel de l'enseignement ?

intention qu'il propose la création d'écoles professionnelles ou complémentaires.

Convaincu que le testament de Paul Bouchet a été mal interprété et que l'institution de séances publiques n'était pas l'unique intention du généreux donateur, il entre en pourparlers avec M. le Conseiller administratif Rütishauser et, d'accord avec lui, fonde l'Académie professionnelle, établissement qui rend aujourd'hui de si nombreux et de si précieux services et dont il a été le premier directeur. Il arrivait ainsi petit à petit à faire pénétrer ses idées et à les voir mettre à exécution. En 1884, il reprend son thème favori et traite à fond la question de l'enseignement dans quatre articles publiés par le *Genevois* les 9, 10, 18 et 19 janvier. Il y développe un vaste plan d'organisation scolaire dans lequel les théories nouvelles, les tendances utilitaires et professionnelles se font jour et amènent enfin un mouvement d'opinion publique qui nous dote de la loi si progressive de 1886. Toutes les réformes si profondes et si nombreuses qu'entraîna l'application de cette loi sur l'instruction étaient indiquées dans les articles du *Genevois* et, quoique le plan de B. Dussaud n'ait pas été entièrement adopté par le législateur, l'œuvre de ce dernier n'en marque pas moins un progrès considérable dans l'organisation aussi bien que dans les méthodes, les programmes et les règlements de notre Ecole genevoise.

D'ailleurs, depuis longtemps, cet inspecteur vénéré et aimé de ses fonctionnaires à l'égal d'un père, avait appliqué dans l'administration de son dicastère les principes qu'il préconisait.

Mais son œuvre pédagogique ne se borne pas à avoir à force de patience et de travail, préparé l'évolution de 1886. Membre actif et influent de la Société pédagogique dont il fut président, organisateur des congrès scolaires de Genève en 1872 et en 1884, il fut pendant longtemps délégué au Comité central et membre du Comité directeur de la Société des instituteurs de la Suisse romande. Constamment sur la brèche, il fait prévaloir ses idées par de nombreuses publications ; outre le livre de lecture et les planches anatomiques composés en collaboration avec M. A. Gavard, il écrit avec l'aide de M. W. Rosier, un cours de géographie aujourd'hui en usage dans les écoles primaires de Genève ; enfin, son œuvre capitale, celle à laquelle il attachait le plus d'importance et dont il parla dans les derniers moments de sa vie, c'est son *Cours de langue maternelle*, rédigé sur un plan entièrement neuf et original. La 1re partie de cet ouvrage est déjà en usage dans les écoles ; quant à la seconde partie, prête pour l'impression, elle est dans ce moment soumise à l'examen de la commission scolaire. Dussaud la considérait lui-même comme supérieure à la première et il est à espérer qu'elle sera bientôt adoptée par le Département de l'instruction publique.

Auteur des « Directions pédagogiques aux instituteurs primaires », il rédigea encore à leur intention ses « *Feuilles d'allemand* » destinées à faciliter l'enseignement de cette langue. Poète à ses heures, il rima, en deux nuits, tant sa facilité de travail était grande, les 360 vers de son poème : « Les inondés », vendu au profit des victimes des terribles inondations de 1868. Dans ce genre, il a encore donné « *Les enfantines* », charmantes petites poésies pleines de grâce et de fraîcheur que nos élèves apprennent avec tant de plaisir. Chargé par le Conseil fédéral de rédiger le rapport sur le groupe 30 de l'exposition de Zurich en 1883 : Instruction et éducation, il s'acquitta de cette tâche difficile avec une rare compétence. Délégué par la même autorité à l'Exposition universelle de 1889, sa maladie et sa mort inopinée ne lui permirent pas de présenter un rapport. Enfin, il laisse inédits 3 manuscrits d'ouvrages consciencieux et qui, espérons-le, verront bientôt le jour de la publicité :

1° Un traité d'économie politique ;
2° Un traité populaire d'économie politique ;
3° Un traité de philosophie.

Jusque dans ses derniers moments, il s'occupait de réformes scolaires et pendant la maladie qui l'emporta, il préparait encore un vaste projet d'écoles d'apprentissages.

Tant de travaux et d'ardeur dans la carrière pédagogique ne l'empêchèrent pas de déployer en dehors de ce domaine une activité sans bornes. Promoteur des chemins de fer à voie étroite, des sociétés coopératives des ouvriers tailleurs, ébénistes, plâtriers-peintres, il fut le fondateur de la *Caisse ouvrière* dont il a été le président jusqu'à sa mort. Il fit en outre partie du Conseil municipal de Plainpalais et du Grand Conseil pendant plusieurs législatures, et s'acquitta de son mandat avec la conscience qu'il apportait en toutes choses.

Mais une telle somme de travail avait usé sa santé déjà délicate et, pendant les dernières années de sa vie, les médecins lui interdirent à plusieurs reprises de se livrer à toute occupation intellectuelle. C'est ainsi qu'il dut abandonner, à l'Université, la chaire d'économie politique où il avait succédé à Dameth. Enfin il fut emporté par une pénible maladie, pendant laquelle il garda, même dans l'agonie, sa parfaite lucidité d'esprit. Libre penseur, ses convictions ne se démentirent jamais et au moment de rendre le dernier soupir, il constatait avec sérénité, en vrai philosophe, les signes de la mort qui approchait.

Le 7 décembre 1889, le corps enseignant de tous les degrés, ainsi qu'une foule de citoyens, accompagnait à sa dernière demeure ce pédagogue éclairé et convaincu, cet homme aimé et estimé pour la sûreté de son intelligence et la bonté de son cœur. Sur sa tombe, M. le conseiller d'Etat Eugène Richard rappela en termes élevés les mérites de Dussaud et son initiative dans l'entreprise des chemins de fer à voie étroite; M. Ch. Thorrens lui apporta l'adieu suprême du corps enseignant primaire qui perdait en lui, non un inspecteur, mais un ami et un père; puis M. Gavard retraça éloquemment sa carrière pédagogique.

Telle fut la vie de travail et de lutte de cet homme de bien. Honneur à ces pionniers qui ouvrent les chemins et préparent le terrain du progrès! Le pays n'a pas assez de citoyens de cette valeur et de cette sincérité.

LOUIS FAVRE.

FRIBOURG

L'Exposition scolaire. — Dépôt central du matériel scolaire. — Encouragements aux instituteurs. — Livre de lecture du degré moyen.

Selon la promesse faite dans ma dernière correspondance, je commence par vous parler de notre exposition scolaire permanente de Fribourg.

Disons tout d'abord que ce *Musée pédagogique* a reçu une médaille de bronze et une mention honorable à l'Exposition universelle de 1889 à Paris, pour collections concernant l'enseignement primaire et secondaire. Cette distinction honorifique n'est certes pas sans valeur, et il faut croire que l'on aura su profiter de cette grande exposition internationale pour faire des échanges afin d'enrichir notre musée pédagogique.

Les ouvrages et les objets dont se compose ce dernier sont répartis de la manière suivante :

a. Collections et modèles.
b. Bibliothèque.
c. Œuvres du P. Girard et travaux concernant ce pédagogue.
d. Documents concernant l'histoire et l'instruction primaire, la législation et la statistique scolaire.

Tout éditeur, auteur, libraire peut envoyer ses œuvres à l'Exposition, qui se charge des frais de port. — Chaque objet est annoncé dans l'organe officiel de l'Exposition. Il est donné un compte rendu des ouvrages dont on reçoit deux exemplaires.

Une commission spéciale, choisie par le Comité directeur de l'exposition scolaire examine les ouvrages reçus et donne une appréciation des objets présentés pour les collections de l'Exposition.

Quant au *Dépôt central* du matériel d'enseignement et des fournitures scolaires, — si vivement combattu par la plupart des libraires et des marchands, — il fonctionne depuis le 1er novembre écoulé. Nous croyons savoir que l'on est, jusqu'à ce jour, généralement satisfait de cette nouvelle organisation. Par-ci par-là, il y a bien eu quelques réclamations au sujet du retard apporté dans les livraisons du matériel d'école. Mais au fur et à mesure que ce nouveau dépôt entrera dans une voie normale, ces irrégularités disparaîtront. Et puis, cette malheureuse *influenza,* — dont on a dit tant de mal — a bien été aussi pour quelque chose par là-dedans ! Quoi qu'il en soit, il faut bien reconnaître que la qualité, le prix modique et l'uniformité du matériel d'école rendront nécessairement d'importants services à enseignement populaire dans notre canton.

Conformément à l'art. 97 de notre loi scolaire, des primes d'encouragement sont décernées chaque année aux instituteurs et institutrices qui ont un brevet définitif par suite de neuf années d'enseignement dans le canton ou par l'obtention d'un certificat d'aptitude pédagogique avec cinq années d'enseignement dans le canton. — Bons moyens pour stimuler le zèle et reconnaître le talent des maîtres d'école.

Dernièrement, la *Feuille officielle* publiait l'état des indemnités accordées aux membres du corps enseignant pour les écoles de répétition ou cours complémentaires, tenus pendant la dernière année scolaire. En moyenne, chaque instituteur reçoit, de ce chef, une allocation annuelle de fr. 50. Tout cela concourt à arrondir convenablement le traitement des régents. A ce taux-là encore, la position pécuniaire de notre corps enseignant n'est pas à dédaigner, tant s'en faut. Mais les temps sont durs, et les exigences vont, de part et d'autre, en augmentant.

Le livre de lecture du degré moyen, si impatiemment attendu, vient enfin de paraître. On s'est hâté lentement dans la composition de ce manuel et, sans perdre courage, on a fait remettre plusieurs fois l'ouvrage sur le métier. Et maintenant c'est fait. C'est un charmant volume de 316 pages avec de magnifiques gravures et qui ne coûte qu'un franc. — Entre les mains d'un maître habile, ce livre de lecture peut tenir lieu d'un manuel de grammaire et de composition, de géographie, d'histoire et de sciences naturelles. Il vient fort heureusement combler une lacune vivement sentie dans notre organisation primaire. Bientôt, espérons-le du moins, on pourra s'occuper du couronnement de cette œuvre scolaire, en publiant le livre du degré supérieur.

C'est le vœu le plus sincère des amis de l'enfance et de l'instruction.

NEUCHATEL

Des districts de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Travers ont été envoyées 161 signatures de la pétition à l'Académie française pour obtenir une réforme de l'orthographe. Ces signatures proviennent de membres du corps enseignant à tous ses degrés et de présidents ou membres des commissions scolaires. Si le mouvement n'aboutit pas auprès de la docte compagnie, il aura au moins eu l'avantage de permettre aux partisans de la réforme de se compter. Il nous souvient qu'il y a quelques années les malheureux qui osaient se permettre de croire que tout n'était pas pour le mieux dans la meilleure des orthographes possible, pouvaient se compter sur les doigts et leur opinion était accueillie par les quolibets du public. Aujourd'hui, chez nous, la grande majorité est acquise à la réforme.

A.-P. Dubois.

Zurich. — Pendant le semestre d'été, il sera donné au Technicum de Winterthour un cours de dessin destiné aux maîtres des écoles profession-

nelles. Cet enseignement comportera quarante heures par semaine ; il comprendra les diverses branches du dessin : projections, ombres, styles, étude des couleurs, théorie de l'ornement, méthodes, dessin professionnel spécial, perspective, dessin d'objets usuels et de modèles, modelage d'après le plâtre ou l'estampe. Ce cours, qui est subventionné par la Confédération, est gratuit et durera du 22 avril au 16 août. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 7 avril à la direction du Technicum.

BIBLIOGRAPHIE

Chants du soldat. Armée suisse. Lausanne, F. Rouge. Prix pour les soldats dans les écoles militaires fr. 0»25, cartonné ; en librairie 1 franc.

Ce recueil d'un format commode, offre à nos soldats cinquante-trois chants religieux, patriotiques et militaires, choisis parmi les plus aimés et les plus beaux. Il deviendra promptement leur compagnon de marche et le charme de leurs moments de repos, surtout si les chœurs qui le composent sont exercés avant les manœuvres d'automne pour lesquelles toutes les troupes romandes seront mises sur pied, et si l'excès des fatigues permet encore de chanter. Les directeurs des sociétés de chant ne négligeront certainement pas ce moyen d'exciter l'intérêt et de stimuler le zèle de leurs élèves. Le recueil sera livré aux conditions indiquées aux sociétés militaires et aux sociétés de chant qui le demanderont à l'imprimerie Viret-Genton à Lausanne.

E. C.

EXERCICES SCOLAIRES

LANGUE FRANÇAISE

L'orthographe ne s'apprend pas essentiellement par le moyen des dictées. On peut faire dans nos classes nombre d'exercices d'une tout autre nature et qui sont très utiles, surtout dans l'étude de l'orthographe usuelle. Il convient donc de remplacer assez souvent la dictée par des travaux du genre de ceux qui suivent, ce que nous nous proposons de faire nous-même ici de temps à autre. Tout en apportant un peu de variété dans l'enseignement de cette branche, on apprendra ainsi aux élèves à réfléchir davantage et à se laisser mieux guider par le raisonnement.

Règle générale. — La consonne finale des mots simples, souvent muette, se retrouve généralement dans les dérivés. Exemples : blon*d*, blonde ; — bor*d*, border ; — san*g*, sanglant, sanguinaire.

N. B. 1° Cette règle sera appuyée de nombreux exemples.

2° Les élèves écriront eux-mêmes les mots qui suivent au tableau noir et, après en avoir étudié le sens et l'orthographe, ils les reproduiront sous forme de dictée.

3° Ils feront ensuite l'exercice proposé.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Trouvez le féminin des mots qui suivent :

Profond, rond, long, bon — grand, puissant, gourmand, charmant, franc méchant, savant, prudent — chéri, gris, puni, écrit, assis, conduit, permis — saint, sain, plein, marin — haut, sot, nigaud — vert, pervers — bas, gras, las — court, sourd — muet, laid.

EXERCICE

Profond, *profonde*	Rond, *ronde*
Long, *longue*	Bon, *bonne*, etc.

COURS MOYEN

Trouvez les verbes dérivés des mots suivants :

Saut, repos — débit, cri, fusil, tapis, débris, sourcil, dépit, gril — bond, plomb, raison, son — ciment, blanc, van, gant, brigand, serpent, grand, encens, arpent — galop, gros, cahot, taraud — regret, respect, progrès — dard, écart, regard — coup, goût — bois, parfum, train.

Poing, faim, dos, sanglant, bras, climat.

EXERCICE

Saut, *sauter*	Repos, *reposer*
Débit, *débiter*	Cri, *crier*
Fusil, *fusiller*	Tapis, *tapisser*, etc.

COURS SUPÉRIEUR

Trouvez au moins deux dérivés où se retrouve la consonne finale de chacun des mots suivants :

Faim, vin, poing — champ, camp, cent, marchand, tyran — bras, drap — lot, dos, gros, pot — lait, laid — plomb, son, long — bourg, sourd.

EXERCICE

Faim	famine, affamé, famélique
Vin	vinaigre, vineux, aviné
Poing	poignet, poignée, empoigner
Champ	champêtre, champignon, champagne
Camp	camper, campement
Cent	centime, centaine, centième
Marchand	marchandise, marchander
Tyran	tyrannique, tyranneau, tyranniser
Bras	brassard, brasser, embrasser
Drap	drapier, drapeau, draperie
Lot	loto, loterie
Dos	dossier, endosser
Gros	grosseur, grossir, grossier
Pot	potier, poterie
Lait	laitier, laitage
Laid	laideur, laideron, enlaidir
Plomb	plomber, plombagine
Son	sonner, sonnerie, sonneur
Long	longueur, allonger
Bourg	bourgeois, bourgade
Sourd	sourdement, assourdir, surdité.

Remarque : Quelques mots simples ont des dérivés irréguliers, comme : abri, abri*t*er (1) ; indigo, indigo*t*ier ; étain, éta*m*er ; jus, ju*t*eux ; tiers, tierce ; etc., etc. Il sera bon d'attirer souvent l'attention des élèves sur ces exceptions.

A. Grandjean.

COMPOSITION

Pour la méthode, voir *L'Educateur* du 1er février.

J'insiste sur la nécessité dans les trois degrés, de faire faire les exercices de vive voix, avant de les faire écrire, et de veiller à ce que les élèves soignent l'écriture et l'orthographe : ceci dispense de la mise au net ou copie.

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Exercices. — *Compléter les phrases suivantes :* Je peux *(parler, écouter, sentir, comprendre).* — Ce chien *(aboie, garde la maison, mord, s'amuse*

(1) Autrefois *abrier*.

avec les enfants). — Notre pendule *(fait tic-tac, frappe les heures, avance, est arrêtée).* — Dimanche prochain, mon père *(se reposera, me conduira à la promenade, nous racontera une histoire).* — Hier, notre mère *(est allée au marché, a conduit mon petit frère à l'école, a donné du travail à une pauvre femme).*

Les enfants doivent respecter *(leurs parents, les grandes personnes, les vieillards).* — Mon père gagne *(six francs par jour, son pain et le mien, sa vie par le travail).* — Dieu a créé *(le ciel, la terre, la mer, les hommes, les animaux, les plantes).* — Les Suisses aiment *(leur patrie, leurs montagnes, leurs vallons, leurs beaux lacs).* — Ecoute *(les ordres de tes parents, les conseils de ton frère, les encouragements de ton maître).*

Quel est le métier de votre père? *Mon père est.....* — Que devez-vous apporter tous les jours à l'école? *Nous devons apporter tous les jours à l'école.....* — Quelles sont les diverses pièces d'un logement? *Les diverses pièces d'un logement sont.....* — Quelles sont les principales localités de notre canton? *Les principales localités de notre canton sont.....* — Comment s'appellent vos deux meilleurs amis? *Mes deux meilleurs amis s'appellent....*

Mettre au pluriel les phrases suivantes : La poule nous donne des œufs. — Le pigeon est un oiseau domestique. — L'hirondelle arrive au printemps; elle part en automne. — J'aime les montagnes de ma patrie. — Mon voisin est un bon camarade. — Regarde, enfant: l'abeille travaille; fais comme elle. — La paresse est un grand défaut *(la paresse et la négligence.....).* — La saison que je préfère est l'été *(les deux saisons.....).*

DEGRÉ MOYEN

Exercices. — *Compléter les phrases suivantes :* ..... sont les langues parlées en Suisse. — Les principales maladies des enfants sont..... — Pour nous éclairer, nous employons..... — Le soleil est..... (*un attribut*). — Un enfant se fait aimer de ses camarades par..... — Qui donne..... prête.....

Dans un siècle, on compte.....; dans un an.....; dans un mois.....; dans un jour.....; dans une heure.....; dans une minute..... — L'année se divise en deux..... et quatre..... — On met les chevaux à....., les vaches à....., les moutons à...., les poules à....., les abeilles dans..... — C'est..... qu'on devient forgeron. — Il y a plus de plaisir à..... qu'à.....

Raconter l'emploi d'une journée de travail. Propositions simples. — Canevas: lever, toilette, devoirs, école, retour, dîner, école, retour, devoirs, services, jeux, souper (goûter), coucher.

Je me lève à six heures; je fais ma toilette avec soin; je repasse attentivement mes devoirs; après le déjeuner, je prends mon sac tout préparé de la veille; je vais gaîment à l'école; j'y travaille consciencieusement; je reviens à la maison; je dîne. L'après-midi, je retourne à l'école, puis je reviens; je fais mes devoirs pour le lendemain; je rends de petits services à ma mère; je joue avec mes camarades; je soupe, et un peu après, je souhaite une bonne nuit à ma famille et je vais me coucher.

L'orage.

Voici l'orage. Le ciel *(s'obscurcit),* le soleil *(se cache),* le vent *(souffle, gronde);* les arbres *(plient),* plusieurs *(cassent).* Les éclairs *(brillent),* le tonnerre *(retentit);* la pluie *(tombe avec fracas).* Les animaux *(s'effrayent);* les voyageurs *(se hâtent)* pour trouver un abri.

Réunir en une seule phrase les propositions détachées données dans *L'Educateur* du 1er février, page 50, dernier alinéa.

Je vois des bœufs qui paissent dans la plaine. — La fourmi, qui n'est pas prêteuse, refusa du grain à la cigale. — On gronde ces enfants qui ne sont pas sages. — Je vais brosser mon habit qui a de la poussière.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Exercices. — *Compléter les phrases suivantes :* Le menuisier *(scie, rabote et cloue les planches).* — Les rivières gèlent *(quand il fait grand*

froid). — Si vous voulez qu'on vous prête des livres, *(ayez-en soin).* — Le travail *(auquel on s'applique)* ne semble jamais long. — La façon de donner *(vaut mieux que ce qu'on donne).*

Remplacer par un adjectif les mots en italique : La maison *du père* (paternelle). — L'affection *du fils* ou *de la fille* (filiale). — La vie *de l'homme* (humaine). — Le service *de la poste* (postal). — Les rayons *du soleil* (solaires). — Les fleurs *du printemps* (printanières). — Une rivière *que l'on peut passer sans nager* (guéable). — Un enfant *qui craint le froid* (frileux). — Un journal *qui paraît tous les jours* (quotidien), *une fois par semaine* (hebdomadaire), *une fois par mois* (mensuel), *tous les trois mois* (trimestriel). — Une promenade *qui est à la disposition de tous* (publique). — Une plante *qui vit plusieurs années* (vivace). — Une pierre *qui contient de la chaux* (calcaire). — Une roche *qu'on peut aisément réduire en poudre* (friable). — L'art *d'apprêter les mets* (culinaire). — Une parole *prononcée sans réflexion* (irréfléchie).

Faire entrer chacun de ces adjectifs dans deux ou trois phrases de l'invention de l'élève.

Faire le résumé d'une leçon de choses sur les vêtements d'hiver. — Plan: nécessité des vêtements; matières premières; avantages de la laine; provenance et préparations (abrégées) de la laine; noms de tissus fabriqués avec de la laine pure ou mélangée; vêtements de l'homme et de la femme. Soins à donner aux vêtements. — Exiger des phrases de deux propositions au plus.

Récit d'une journée de travail. — Même plan que pour le degré moyen, en demandant quelques réflexions, mais sobres et brèves, sur deux ou trois des actes racontés.

Traduction en prose de *la Cigale et la Fourmi.* ED. CLERC.

HISTOIRE

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Programme. — Premiers exploits des Helvètes. — Les Cimbres et les Teutons. — Orgétorix. — Divicon et César.

Gravure : Bataille de Bibracte, d'après Ziegler.

Exercices oraux. — Dire quelques mots des Helvètes, de leur manière de vivre. — Parler de leur courage et de leur goût très prononcé pour les expéditions guerrières. — Pourquoi se joignent-ils aux Cimbres et aux Teutons ? — Raconter avec quelques détails la défaite de Cassius, la fin d'Orgétorix ; — la reprise de l'expédition par Divicon ; — la bataille de Bibracte et le triste retour des Helvètes dans leurs foyers.

Résumer la leçon au tableau noir.

DEGRÉS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Programme. — La première guerre des Helvètes contre les Romains. — Divicon. — Orgétorix. — La grande émigration des Helvètes. — César. — Insurrection des Gaulois. — Soumission du Valais et de la Rhétie. — Domination romaine. — Révoltes des Helvètes.

Leçon. — Caractère entreprenant des Helvètes ; ils sont en guerre continuelle avec les peuplades voisines. — Occasion d'une expédition lointaine fournie par les Cimbres et les Teutons (107 ans avant J.-C.) — Victoire des Helvètes. — Divicon. — Défaite et mort de Cassius. — Défaite des Cimbres ; Marius. — Conjuration d'Orgétorix (61 à 58 av. J.-C.); son projet de se faire roi ; appuyer sur les lois des Helvètes qui ordonnaient de brûler vif quiconque s'arrogerait le pouvoir suprême. — Fin d'Orgétorix. — Les Helvètes n'abandonnent pas leur projet d'aller en Gaule. — L'émigration (58 av. J.-C.)

— Malgré les obstacles, ils pénètrent en Franche-Comté ; passage de la Saône : destruction de leur arrière-garde par César. — Entrevue des deux chefs. — Continuation de la marche. — Bataille de Bibracte, disposition des armées. — Suites ; retour des Helvètes dans leurs foyers. — Six années de soumission. — Soulèvement des Gaulois, Vercingétorix (52 ans av. J.-C.) — Fin malheureuse de ce vaillant chef. — Les Romains étendent leur domination sur le Valais et sur la Rhétie (15 ans av. J.-C.) — Résistance intrépide des Rhètes ; parler du sombre courage de leurs femmes. — Domination romaine. — Villes et villages construits en bois sans aucun monument, remplacés par des villes construites en pierre avec de beaux édifices. — Les cultes et les sciences se développent, mais aussi le goût des jeux et la dépravation. — D'un côté les écoles d'avocats et de médecins, de l'autre les théâtres et les amphithéâtres ; les vices se multiplient et la devise romaine pénètre en Helvétie : le peuple crie comme à Rome *panem et circenses*. — Résultat : Civilisation brillante, cultes nouveaux, routes splendides, agriculture perfectionnée ; le tout accompagné malheureusement de l'affaiblissement de la nation, de la mollesse et de l'oubli complet de l'amour de la justice et de l'indépendance. — Essais de soulèvement des Helvètes, désastre du Bötzberg, Cécina. — Clodius Cossus (69 ans après J.-C.) — Le christianisme ; apôtres et martyrs. — Invasion barbare (260 ans après J.-C.)

Devoirs écrits. — Raconter en quelques mots ce que vous savez de Divicon, Cassius, Marius, Orgétorix, César, Vercingétorix, Cécina, Clodius Cossus.

Lecture pour les élèves.

Non loin d'un beau lac s'élevait dans une plaine fertile et sur d'agréables collines la capitale de l'Helvétie, *Aventicum. Julius Alpinus,* citoyen riche et bien *apparenté,* était à la tête de la nation. Lorsque la nouvelle de la défaite des Helvètes au Bötzberg parvint dans cette grande ville, au milieu de la consternation générale et du deuil de toutes les familles, on désespéra de la chose publique et on envoya des ambassadeurs pour fléchir le vainqueur par une soumission volontaire. Cécina, général romain, demanda la mort de Julius Alpinus ; l'empereur seul, ajoutait-il, pouvait remettre à la nation la peine méritée. Le peuple resta muet d'effroi. Julia, prêtresse de la déesse de la ville, osa se rendre dans le camp, alors qu'elle vit son père, précipité du faîte des honneurs et de la félicité, dans ce péril ; elle se jeta aux pieds du général, et demanda la grâce de son père avec l'éloquence de la jeunesse innocente et malheureuse. Cécina le fit mourir. Les Helvétiens députèrent vers l'empereur. Quinze siècles après l'évènement on a retrouvé parmi les décombres d'Aventicum cette *épitaphe :* « Julia Alpinula ; je dors ici, fille infortunée d'un père infortuné, prêtresse de la déesse Aventia ; mes prières n'ont pu détourner le supplice de mon père, les destins lui réservaient une triste mort ; j'ai vécu 23 ans. »

Cent soixante-quinze ans après la victoire des Helvétiens sur le consul Cassius, cent vingt-cinq ans après que César eut brisé leur puissance et fut devenu leur bienfaiteur, leurs députés se tenaient debout devant un tout autre César pour éloigner la ruine de la nation. Lorsque les ambassadeurs obtinrent audience, dans je ne sais quel lieu de la haute Germanie, la soldatesque était près de frapper leurs visages du poing et de ses armes ; tout bouillonnait de rage, vomissait des imprécations et demandait à l'empereur l'extermination du peuple qui avait mis la main sur des soldats de Rome ; des rides formidables sillonnèrent le gros visage de Vitellius ; il exhala des menaces. Claudius Cossus, l'orateur de l'ambassade, se tint devant lui, pâle d'angoisse ; sans recourir à des excuses, il commença par des supplications, par le tableau du malheur des Helvétiens ; il peignit l'attente angoissante d'un mot destructeur, il s'interrompit, comme muet de crainte, frémit, pleura, comme si le jour sanglant apparaissait devant ses yeux ; il fit entendre à l'empereur et à l'armée les gémissements de la nation, il rendit présente sa dernière douleur. L'émotion de son âme passa dans l'âme des Romains. A

ce moment il se jeta à genoux, poussa des sanglots, recourut aux prières, supplia l'empereur de l'exaucer, supplia les guerriers d'intercéder pour les restes infortunés d'un peuple autrefois fortuné, glorieux et paisible. Des torrents de larmes coulèrent, les cœurs se fendirent, les guerriers eux-mêmes demandèrent avec des sanglots, grâce pour les malheureux. Un seul sauva la nation.

(Extrait de l'*Histoire de la Confédération suisse*, par Jean de Müller.)

PAUL JAQUET.

Problèmes pour les sociétaires

Solution du problème du 1er février (No 1) :

1o Les deux chevaux vont dans le même sens. Celui qui a la plus grande vitesse atteindra l'autre quand il aura fait un tour de plus que lui, soit 1000 m. en 5 minutes, ce qui donne une différence de vitesse de 1000 : 5 = 200m.

2o En sens contraire, les chevaux font à eux deux 1 tour, soit 1000 m. en 1 minute. Enlevant les 200 m. que le cheval le plus rapide a fait de plus que son concurrent, le reste du trajet se partage également entre les deux, soit 800 : 2 = 400 m.

400 m. sera donc la vitesse du plus faible et 400 + 200 = 600 m. la vitesse du plus rapide.

JULES DENIS, *Plainpalais*

Nous avons reçu 36 solutions, parmi lesquelles une non signée que nous écartons et 3 fausses. — Plusieurs sont très bien rédigées et de valeur égale à celle que nous publions. L'espace nous manque pour donner une analyse de toutes ces solutions. Nous avons été heureux de constater ce zèle et flatté de recevoir plusieurs lettres nous exprimant le désir de voir aussi souvent que possible des problèmes pour les sociétaires. Ce n'est ni la matière ni le désir de répondre aux vœux de ces aimables collègues qui nous manquent, mais nos abonnés auront pu déjà constater eux-mêmes que c'est l'espace qui nous fera peut-être défaut. Voici la liste des solutions exactes.

H. Prêtre, Moutier ; Marc Dupertuis, Chessel ; une abonnée, Le Locle (solution claire, élégamment écrite, peut-être un peu longue) ; Julien Tissot, Le Locle ; E. Magnin, Buttes ; F.-L. Reymond, Vevey ; H. Grugeard, Orient-de-l'Orbe (un peu obscur) ; F. Chéris, Fregnières ; A. Dutoit, Vulliens ; Plumez, Chenevez ; A. Dupraz, Collonges-Preplinge ; E. Gonin, Thonex ; J. Borradori, Genève ; L. Gaberel, Le Locle (un peu délayé) ; Pilet, Trélex ; Brocart, Forel ; G.-E. Perret, Cernier ; E. Briaux, Belmont (un peu bref) ; D. Girod, Tramelan ; H. Javet, Môtier (Vully) ; H. Delarageaz, Eclépens ; Pidoux, Renens ; Ro., Cortaillod (solution littérale, discussion intéressante) ; Ch. Vuithier, Pâquier ; Marie Chochard, Sonvillier ; Ls Crottaz, Daillens ; A. Valter, Grandson ; F. Nicole, le Séchey (une conclusion inutile et inexacte) ; Dufey, Mex ; E. G.-M., Genève ; J. Constantin, Genève.

Problème No 2.

Démontrer que le nombre des diviseurs d'un carré parfait est toujours impair et réciproquement.

(Communiqué par M. G.-E. PERRET, *Cernier.)*

Adresser les solutions jusqu'au 10 mars à M. A.-P. Dubois, directeur des écoles au Locle.

Petite correspondance. — M. E. G -M., Genève. Votre problème sur le tore est très intéressant. Formule exacte, mais démonstration incomplète. On ne peut développer un volume comme une ligne. La question sort du reste du cadre des mathématiques élémentaires.